

PECC Vaulion – Séance d’information et de participation de la population du 24.05.2023

Synthèse de la séance

Participants : 35 personnes + les intervenants

Intervenants :

- Claude Goy, Municipal de la commune de Vaulion
- Martine Felber et Noé Tallon, Planair SA
- Caroline Khamissé et Romain Suchet, Parc Jura vaudois

Déroulé de la soirée :

19h00 : Installation des participants dans la salle

19h05 : Mots d’introduction de M. Goy. Présentation des personnes impliquées du Parc Jura vaudois et du bureau Planair.

19h10 : Martine Felber introduit le PECC, le bureau Planair, le contexte vaudois et la nécessaire accélération de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Une présentation du bilan carbone permet aux participants de prendre connaissance des ordres de grandeurs concernant la commune et son territoire. Les enjeux d’adaptation aux changements climatiques sont évoqués.

Question d’un participant concernant la question sur l’agriculture et son impact important sur le bilan carbone du territoire : Pourquoi la commune semble-t-elle « mauvais élève » L’explication donnée précise que les chiffres viennent des productions de GES du bétail et qu’ils ne « critiquent » pas l’agriculture qui est menée. Il s’agit uniquement de chiffres de références pris en compte dans le cadre de la comptabilité carbone et pas d’une évaluation du territoire en « mauvais » ou « bon » élève. C’est simplement une information à prendre en considération.

Question d’un participant indiquant qu’il n’a pas vu apparaître l’apport du solaire thermique dans le bilan carbone simplifié, pourtant bien présent dans le village. Explication de MFR concernant la part faible de l’eau chaude sanitaire dans le diagnostic. Complément de la secrétaire communale : « Pas de possibilité de mettre la chaleur issue des panneaux thermiques sur la plateforme en ligne du canton ».

19h50 : Le fonctionnement des ateliers et des thématiques sont expliqués aux personnes présentes. Trois groupes répartis dans la salle avec chacun une thématique principale. Chaque personne est invitée à exprimer ses idées sur toutes les thématiques du PECC.

20h00 : Ateliers en groupe

21h00 : Pause

21h10 : Restitution des 3 ateliers en plénière et explications de la suite du processus par Martine Felber.

21h25 : Conclusion de la soirée par M. Goy.

21h30 : Clôture de la soirée par une verrée offerte par la commune.

Synthèse des ateliers :

Vision 2050 :

Il faut donner de l'espoir aux jeunes générations. Le village aura gardé sa taille actuelle. Les habitants auront conscience des enjeux, développé des compétences et acquis des connaissances sur les sujets de durabilité. L'organisation de la commune sera optimisée, avec un esprit communautaire au sein du village et des activités collectives. La production de l'énergie encore nécessaire sera, si possible, locale et entièrement renouvelable. La biodiversité en général, et les forêts en particulier, se seront adaptées au changement climatique, les paysages ouverts préservés. Les exploitations agricoles seront de petites tailles, mais productives tout en limitant, voire excluant l'usage de produits chimiques. Les productions locales et les services proposés seront diversifiés. La commune sera incluse dans un réseau de transports publics efficaces et à un prix abordable.

Objectifs pour 2030 :

- **Mettre en place un système de chauffage à distance (CAD) au bois**
- **Rénover énergétiquement (50%) des bâtiments**
- **Développer le solaire** (photovoltaïque et thermique), aussi sous forme de coopérative
- **Utiliser davantage les forêts** (bois-énergie et construction)
- **Optimiser la gestion de l'eau potable, favoriser la récupération de l'eau de pluie**
- **Prendre des mesures de promotion de la biodiversité et sensibiliser la population**
- **Maintien, extension et renouvellement du patrimoine arboré**
- **Développer la desserte des transports publics**
- **Former et informer (50% de) la population sur les sujets de durabilité et d'énergie**
- Explorer d'autres sources d'énergies renouvelables
- Améliorer la gestion de déchets et l'épuration des eaux
- **Favoriser les commerces, artisans et produits locaux**

Actions à mettre en œuvre dès maintenant :

Energie :

- **Réaliser une étude pour un CAD au bois**, en impliquant la population (information, questions, discussions)
- **Supprimer l'éclairage de nuit** (pollution lumineuse, perturbations pour insectes et animaux, économies d'énergie)
- **Réaliser une étude des déperditions de chaleur – thermographie des bâtiments – de tout le village** pour faire prendre conscience aux habitants et les inciter à agir
- Développer le solaire (PV et thermique)
- **Réaliser une étude de production de biogaz**

Adaptation aux changements climatiques :

- **Poursuivre les actions de préservation de la biodiversité avec le Parc Jura vaudois**

- **Maintenir et développer le patrimoine arboré du village, planter des haies** (essences indigènes)
- **Favoriser les pratiques de fauche favorables à la biodiversité** (stop éclatage)
- **Optimiser la gestion de l'eau des fontaines**
- **Intégrer des réservoirs d'eau de pluie** lors de constructions-rénovations

Transversal :

- **Mettre en place un fonds énergie** et des incitations financières pour aider les habitants à passer à l'action
- **Mettre en place une commission de suivi du PECC**
- **Former** sur les sujets de durabilité les enseignants, les membres de la commune et les habitants
- **Inform**er la population sur les économies d'eau, d'énergie, la gestion des déchets
- **Inform**er la population sur la gestion de la forêt (les activités / travaux réalisés) et son état de santé
- Mettre sur le site internet de la commune des **fiches d'informations par thématique** avec toutes les informations utiles, les démarches à faire pour une installation, l'accès aux subventions, etc
- Mettre à disposition une **liste d'entreprises** qui proposent des services en lien avec les thématiques et une **liste des producteurs locaux**
- **Impliquer les associations** pour la préservation de la biodiversité (p.ex)
- Mutualiser les espaces communs. Utiliser les bâtiments communaux pour les activités de la population.
- Attirer plus d'artisans (travail local) : scierie, carreleur, peintre
- **Soutenir la production et le commerce local** et aider à son développement
- Installer une scierie à Vaulion
- Installer un frigo ou congélateur communal
- Avoir un support / une application de mise en relation entre les habitants pour des activités (courses, covoiturage, services).